AUDIT FRANCE



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA SOMME

Association loi 1901 Siège social : 11, boulevard de Dury 80000 AMIENS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA SOMME

Association loi 1901 Siège social : 11, boulevard de Dury 80000 AMIENS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "coopératives scolaires" et les "foyers coopératifs affiliés" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "coopératives scolaires", les "foyers coopératifs affiliés" et le "siège départemental".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 483 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 563 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 457 sur 560 lors de l'exercice précédent);
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 10 579,45 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 95 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "erreurs débitrices", est inclus dans le poste "autres créances". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 728,01 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 31 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "erreurs créditrices", est inclus dans le poste "autres dettes". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « siège départemental », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS SPECIFIQUES:

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 16 décembre 2009

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian DETRE Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA SOMME(80)

		31.08.2009		31.08.2008			
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	455,82	455,82			Fonds associatif	248 770,95	232 254,85
Terrains				75 952,28	Report à nouveau	1 789 178,29	1 517 912,72
Constructions	129 524,46	100 344,69	29 179,77	92 175,60	Résultat de l'association	458 273,48	118 532,10
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	26 192,94	26 192,94		268,65	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	2 496 222,72	1 868 699,67
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	1 680,00		1 680,00	1 680,00	Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	157 853,22	126 993,45	30 859,77	170 076,53	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 917,84		4 917,84	5 853,24	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	578 371,41	273 979,09
Coopératives et usagers divers	2 323,42		2 323,42	980,20	Avances & acomptes reçus		452,00
Comptes courants OCCE	766,12		766,12	1 234,81	Fournisseurs	8 329,95	3 982,60
Autres créances (dont erreurs débitrices)	326 060,13		326 060,13	26 917,20	Dettes fiscales et sociales	8 968,16	7 091,35
Valeurs mobilières de placement	787 885,88		787 885,88	241 902,25	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	1 941 705,64		1 941 705,64	1 723 624,55	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 728,01	17 480,93
Charges constatées d'avance	1 101,45		1 101,45	1 096,86	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 064 760,48		3 064 760,48	2 001 609,11	TOTAL DETTES	599 397,53	302 985,97
TOTAL GENERAL	3 222 613,70	126 993,45	3 095 620,25	2 171 685,64	TOTAL GENERAL	3 095 620,25	2 171 685,64

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA SOMME(80)

OCCE DE LA SOMME(80)	1	
COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	399 532,88	339 393,78
Ventes de produits pour cessions	860 903,98	816 754,82
Prestations de service et animations	369 129,40	393 418,67
Subventions d'exploitation	527 289,98	566 622,07
Produits divers de gestion courante	724 691,68	585 561,46
Reprises sur provisions	·	
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 881 547,92	2 701 750,80
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	622 289,52	554 186,97
Variation des stocks de fournitures à céder	935,40	-984,60
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 717 697,56	1 637 780,11
Impôts et taxes	2 095,39	2 017,14
Salaires bruts	36 721,90	36 611,65
Charges sociales	11 570,85	11 210,35
Autres charges	349 305,30	331 434,52
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	90 074,32	121 662,42
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 830 690,24	2 693 918,56
	Ĺ	Í
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	50 857,68	7 832,24
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	141,22	111,48
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	34 960,53	89 548,74
Reprises sur provisions	2.,,00,,00	0, 0, 10,, 1
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	35 101,75	89 660,22
CHARGES FINANCIERES	33 101,73	09 000,22
Intérêts et charges assimilées		
-		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	35 101,75	89 660,22
RESULTAT COURANT (I + II)	85 959,43	97 492,46
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	103 372,65	125 852,12
Sur opérations en capital	500 000,00	
Reprises sur amortissements et provisions	3 131,82	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	606 504,47	125 852,12
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	99 713,44	101 680,66
Sur opération en capital	130 490,44	,
Dotations aux amortissements et provisions	3 986,54	3 131,82
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	234 190,42	104 812,48
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	372 314,05	21 039,64
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	458 273,48	118 532,10
TOTAL DES PRODUITS	3 523 154,14	2 917 263,14

TOTAL DES CHARGES

3 064 880,66 2 798 731,04

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA SOMME(80)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

nnées caractéristiques sont :	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	3 095 620,25 €	2 171 685,64 €
Résultat de l'exercice :	458 273,48 €	118 532,10 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	563	560
dont coopératives et foyers agrégés :	483	457
dont coopératives et foyers non agrégés :	80	103
Nombre de coopérateurs :	53 146	53 362

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat déclarées par les mandataires en 2008/2009 s'élèvent à 4 297 heure(s soit un équivalent temps plein de 2 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 90 841 € soit environ 2,96% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DE LA SOMME(80)

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif: Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.

Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés. Report à nouveau :

382 007,30 pour le siège départemental Résultat exercice : 76 266,18 pour les C.R.F. agrégés 315 480,68 pour le siège départemental 10 579,45 pour les CRF agrégés corres 76 266,18 pour les C.R.F. agrégés

Autres créances : 10 579,45 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs

entre total actif et total passif constatés dans 95 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

3 728,01 \dont \dont 0,00 pour le siège départemental **Autres dettes:** 3 728,01 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs

entre total actif et total passif constatés dans 31 C.R.F. agrégés.

Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.

1 941 705,64 dont dont 1 858 593 03 pour les GR F Disponibilités: 3 848,02 par C.R.F. agrégé. soit en moyenne environ

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation		dont	4 739,78	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
amortissements et gros équipement :	90 074,32 🗸	dont	85 334,54	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ		_	176,68	par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 522 154 14	dont	690 453,28	pour le siège départemental
rotai des produits :	3 523 154,14	dont	2 832 700,86	pour les C.R.F. agrégés,

5 864,81 par C.R.F. agrégé. soit en moyenne environ

308 445,98 pour le siège départemental Total des charges: 2 756 434,68 pour les C.R.F. agrégés,

5 706,90 par C.R.F. agrégés soit en moyenne environ Résultat net moyen: 157,90 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés	1,0	1,0
Régime général	1,0	1,0
]	Total 3,0	3,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	380	364
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	4	2
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	0	523
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	5	21
Participants aux séances de formation (estimation)	59	1 115

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA SOMME(80)

		31.08.2009		31.08.2008	2.00		-1.00-000
ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	455,82	455,82			Fonds associatif	248 770,95	232 254,85
Terrains				75 952,28	Résultat de l'exercice (siège de l'association)	382 007,30	16 516,10
Constructions	129 524,46	100 344,69	29 179,77	92 175,60	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	26 192,94	26 192,94		268,65	TOTAL FONDS PROPRES	630 778,25	248 770,95
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS I KOI KES	030 778,23	240 770,93
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	1 680,00		1 680,00	1 680,00	Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	157 853,22	126 993,45	30 859,77	170 076,53	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 917,84		4 917,84	5 853,24	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	578 371,41	273 979,09
Coopératives et usagers divers	2 323,42		2 323,42	980,20	Avances & acomptes reçus		452,00
Comptes courants OCCE	766,12		766,12	1 234,81	Fournisseurs	8 329,95	3 982,60
Autres créances	315 480,68		315 480,68	12 522,00	Dettes fiscales et sociales	8 968,16	7 091,35
Valeurs mobilières de placement	787 885,88		787 885,88	241 902,25	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	83 112,61		83 112,61	101 519,43	Autres dettes		909,33
Charges constatées d'avance	1 101,45		1 101,45	1 096,86	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 195 588,00		1 195 588,00	365 108,79	TOTAL DETTES	595 669,52	286 414,37
TOTAL GENERAL	1 353 441,22	126 993,45	1 226 447,77	535 185,32	TOTAL GENERAL	1 226 447,77	535 185,32

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL OCCE DE LA SOMME(80)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	81 749,70	76 307,65
Ventes de produits pour cessions	13 710,55	18 608,10
Prestations de service et animations	23 255,01	24 012,62
Subventions d'exploitation	33 353,41	30 008,21
Produits divers de gestion courante	488,66	451,79
Reprises sur provisions	,	,
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	152 557,33	149 388,37
CHARGES D'EXPLOITATION	102 001,000	219 000,01
Achats de fournitures à céder	5 333,49	6 486,37
Variation des stocks de fournitures à céder	935,40	-984,60
Achats de fournitures administratives	755,10	JO 1,00
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	106 945,56	109 584,51
Impôts et taxes	2 095,39	2 017,14
Salaires bruts	36 721,90	36 611,65
Charges sociales	11 570,85	11 210,35
Autres charges	33,90	9 432,51
Dotations aux amortissements	4 739,78	8 582,43
	4 737,70	0 302,43
Dotations aux provisions Engagements à réaliser sur subventions affectées		
	1.00.000.00	102.040.26
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	168 376,27	182 940,36
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-15 818,94	-33 551,99
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	141,22	111,48
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	28 786,03	50 403,90
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	28 927,25	50 515,38
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	28 927,25	50 515,38
RESULTAT COURANT (I + II)	13 108,31	16 963,39
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 836,88	5 201,77
Sur opérations en capital	500 000,00	,
Reprises sur amortissements et provisions	3 131,82	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	508 968,70	5 201,77
CHARGES EXCEPTIONNELLES	ŕ	,
Sur opérations de gestion	5 592,73	2 517,24
Sur opération en capital	130 490,44	
Dotations aux amortissements et provisions	3 986,54	3 131,82
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	140 069,71	5 649,06
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	368 898,99	-447,29
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	382 007,30	16 516,10

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 1 226 447,77€ et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 382 007,30 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ciaprès (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	455,82			455,82
Foncier Mers 55.36%	75 952,28		75 952,28	
Batiment Siège Amiens	79 730,84			79 730,84
Structure Mers 44.64%	61 251,84		61 251,84	
Aménagements Mers	87 781,33		87 781,33	
Aménagements Bureau	49 793,62			49 793,62
Matériel de transport	10 500,00			10 500,00
Matériel bureau et informatique	4 026,33			4 026,33
Matériel de bureau	3 296,56			3 296,56
Matériel Informatique	6 973,51			6 973,51
Matériel Mers	31 173,24		29 776,70	1 396,54
Total	410 935,37		224 985,45	156 173,22

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu d'investissements au cours de cet exercice.

Conformément à la décision prise par le CA du 18 septembre 2008, la vente de La Maison de la Falaise à Mers les Bains est intervenue le 17 juillet 2009 au profit de la SCI SEINE LOCATIONS.

La vente a été conclue moyennant le prix de 500 000 € payable comptant pour 200 000 €. Le solde viendra à échéance le 17 juillet 2010 pour 150 000 € et le 17 juillet 2011 pour 150 000 €.

En garantie de paiement du solde dû, l'association a reçu les engagements suivants :

- Hypothèque jusqu'au 17 juillet 2012, d'une maison à usage d'habitation située à Rouen, acquise 27 457 € le 4 décembre 1989. Le bien est valorisé à environ 200 000 €.
- Hypothèque jusqu'au 17 juillet 2012 d'un appartement situé à Rouen, acquis 74 732€ le 23 décembre 199. Le bien est valorisé à environ 165 000 €.
- Caution solidaire de Monsieur Guillaume Patrice SANSON au profit de l'association à hauteur de 375 000 €

c)Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	455,82			455,82
Constructions et agencements	5%	54 482,73	5 979,81		60 462,54
Amort structure Mers 44,64 %	5%	28 203,05		28 203,05	
Aménagement Mers	33% à 20%	66 291,96		66 291,96	
Aménagement Bureau	10%	37 404,29	2 477,86		39 882,15
Matériel de transport	25%	10 500,00			10 500,00
Matériel Secrétariat	33%	4 026,33			4 026,33
Matériel de bureau	20%	3 027,91	268,65		3 296,56
Matériel Informatique	33%	6 973,51			6 973,51
Matériel Mers	20%	31 173,24		29 776,70	1 396,54
	Total	242 538,84	8 726,32	94 495,01	126 993,45

2. Immobilisations financières

186 PARTS SOCIALES BPN 1680€

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Stock de fournitures administratives

4 917.84€

4. Avances et acomptes versés

Néant.

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	2 323,42		2 323,42
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	2 323,42		2 323,42

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	724,77
Autres AD OCCE	41.35
	766,12

7. Autres créances

4410 Conseil Général Subvention à recevoir	11250.00
4411 Conseil Régional emploi solidaire avril à août 2009	3 819,17
4412 Pôle Emploi Subvention à recevoir	411.51
4687 SCI SEINE LOCATIONS, solde vente Maison de la Falaise Mers	300 000.00
	315480.68

8. Valeurs Mobilières de Placement

or various systematics are state than	
508 sicav BPN miroir coops	278 178.56
5081 sicav BPN miroir siège	4 741.68
5082 sicav CE expansion	299 045.58
5083 écureuil trésorerie CE	22 201.46
5084 écu expansion C FCP compte courant	<u>183 718.60</u>
	787 885.88

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente est nulle.

9. Disponibilités

CCF LILLE 13 393 91 X 020	71 133.27 78 762.58
CCP LILLE 13 395 91 X 026	71 133.27
CE 0800 005 751 Compte Courant	0.80
BPN 13470 541 906 SIEGE	7 254.33
BPN Régie d'avance	374.18

10. Charges constatées d'avances

Assurances payées d'avance (4/12) <u>1 101.45</u>

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financieres				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL				

Dotations / reprises d'exploitation
Dotations / reprises financières
Dotations / reprises exceptionnelles

Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet
(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salairés en CDI ayant plus d'un an ancienneté et 1/3 de mois de salaire

au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
BPN 30 115 260 823	Découvert Autorisé	278 178,56	278 178,56	
BPN 30 115 240 810	Découvert autorisé	4 761.68	4 761.68	
BPN 13 472 261 900		467.09	467.09	
CE 18025 00200 08103810133	Découvert autorisé	294 963.83	294 963.83	
Total		578 371.41	578 371.41	

Il s'agit des comptes dits « miroirs » liés à la mutualisation des coops et du siège auprès de la Banque Populaire du Nord ainsi que de la Caisse d'Epargne.

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues	<u>3 448.80</u>
	8 329.95
7. Dettes fiscales et sociales	
Congés payés	2 844.27
Urssaf	2 073.72
Assedic	825.30
Retraite complémentaire	753.68
Prévoyance CRI	108.62
Provisions congés payés	946.04
Formation Professionnelle Continue	457.19

4 881.15

Taxe Foncière à payer 959.34 8 968.16

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

0.00

9. Autres dettes

Néant

0.00

10. Produits constatés d'avances

Néant

0.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	53 146	53 362
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76€
Cotisation départementale par coopérateur	0,73 €	0,67 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	81 844,84	76 307,66
Cotisations versées à la Fédération	43 048,26	40 555,12

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	5 504.42	8 496.50
Subvention conseil régional (emploi solidaire)	3 819,16	-
Subventions conseil général	22 500.00	19 500.00
Subventions communes	0.00	452.00
Fédération Nationale pour siège	1 529,82	1 559.71
Total	33 353,41	30 008.21
Dont versées aux coopératives		452.00

3. Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opération de gestion	4 352.46
Dons divers (Note de frais bénévoles remboursement km)	669.89
Produits s/exercice antérieurs (plus-values CE 07/08)+ Remboursements agios	814.53
Produits vente de la Maison de la falaise à Mers	500 000.00
Reprise exceptionnel dépréciation 100 % diagnostics Mers 2008	<u>3 131.82</u>
	508 968.70

4. Charges exceptionnelles

O 1	
Sur opérations de gestion (divers + CS Cagny litige V 2000 1400€)	1 790.91
Diagnostic novembre 2008 pour Mers	670,00
Annulation créance diagnostics Mers 2008	3 131.82
Valeur nette comptable immobilier + agencement + matériels Mers	130 490.44
Dotations amort. except. (ajust amortis. siège)	<u>3 986.54</u>
	140 069,70

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (2 trimestres dus 473.62€) RICOH	947.24
Photocopieur FAX (20 Trimestres : 444.91€ Echéance du contrat : 03/2014)	8 898.20
	9 845,44

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 180 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

L'Association est propriétaire de ses locaux situé 11, Bd de Dury 80000 Amiens.

Le Centre de vacances La Maison de la Falaise situé à Mers-les-Bains 80350 a été vendu le 17 juillet 2009.

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ ½ emploi à temps plein.

c) Embauche

Il y a eu cette année une embauche en CDI à temps partiel (contrat avec Me Kabri Djamila le 01 avril 2009 et une convention triennale d'aide à la vie associative a été signée avec le Conseil Régional de Picardie.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La Banque Postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 08/08/2006). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	300	308
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	13 162,41	18 739,89
Solde portefeuille au 31/08	1 043 797,50	1 007 192,69
Montant des intérêts perçus (avant frais)	16 006,10	34 719,59
Montant des frais de gestion	120,00	1 848,00
Montant des intérêts nets perçus au 31 juillet	15 886,10	32 871,59
Pourcentage perçu par le siège	100 %	100%

• La Banque Populaire du Nord :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Populaire du Nord (convention du 30/01/2004) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	117	117
Solde portefeuille au 31/08	278 178.56	233 052.00
Montant des plus-values	4 670,09	8 951.75
Pourcentage perçu par le siège	100 %	0%

• La Caisse d'Epargne de Picardie :

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Caisse d'Epargne de Picardie (convention du 27/02/2008) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	95	98
Solde portefeuille au 31/08	303 273.75	302 635.94
Montant des plus-values	7 646,69	5 090.56
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%